

REGLEMENT DE LA BOURSE « BD LIRE 2026 »

Article 1. La bourse est organisée par la MJC de L'UNION avec l'accord et le concours de la Ville de L'UNION. Elle se tiendra dans la Grande Halle - rue du Somport - 31240 L'Union.

Article 2. Cette manifestation est destinée à faciliter les échanges autour de la culture de la Bande Dessinée et favoriser des liens intergénérationnels.

Article 3. Outre les Bandes Dessinées, pourront faire l'objet de ventes ou d'échanges, les collections ou éléments de collections suivants : figurines, jouets, affiches ou tout autre objet en relation directe avec la Bande dessinée. En cas de non respect, l'organisation s'autorise le droit de renvoyer l'exposant sans remboursement aucun (Cf article 7 du Règlement Bourse BD LIRE).

Article 4. L'installation des exposants se fera le dimanche de **7h à 8h30**. L'heure d'ouverture au public est fixée de 9h à 18h sans interruption. Les emplacements restés vides seront considérés comme disponibles et pourront être attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises à la MJC de L'UNION. L'exposant s'engage à tenir son stand ouvert de **9h à 18h sans interruption** et d'y être présent ou représenté.

Article 5. Par leur adhésion au présent règlement, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, perte, détérioration, etc.... Les objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires, à leurs risques et périls, y compris par cas fortuit ou de force majeure comme feu, attentat, accident, séisme... Les exposants feront leur affaire personnelle des assurances à souscrire pour la garantie des documents ou objets qu'ils exposent.

Article 6. Sont réputés exposants, les négociants et collectionneurs dont le bulletin d'inscription est régulièrement parvenu aux organisateurs, accompagné du droit d'occupation correspondant.

Article 7. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ou d'annuler toute inscription, ou d'exclure tout exposant qui, à leur avis, troublerait le bon ordre ou la moralité de la bourse, ou contraire aux valeurs de la MJC de L'Union et ceci sans qu'il puisse être réclamé quelque indemnité que ce soit.

Article 8. Pour des questions de sécurité, il est interdit de modifier la disposition des tables ou d'en rajouter.

Article 9. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les contributions publiques, les douanes et polices diverses, il en est de même en cas de mensonge, tricherie ou falsifications des dits exposants.

Article 10. Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

Article 11. Afin de faciliter l'accès de la salle aux visiteurs, chaque exposant s'engage à stationner son véhicule sur le parking réservé aux exposants après l'installation de son stand.

FICHE D'INSCRIPTION A LA BOURSE « BD LIRE »

Dimanche 18 Janvier 2026

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : ____/____/____/____/____ Mail : _____@_____._____

Je désire réserver : _____ table(s) de 2 M à 12€.
(Réservation maximale de 3 tables soit 6 mètres par exposant)

Si cela est possible et suivant les places disponibles, je souhaite que l'organisateur MJC me place au même endroit que l'an dernier ? ☐ Oui ☐ Non
Ps : Le fait de choisir « Oui » est un choix optionnel qui ne garanti pas le même emplacement que l'an dernier.
Avec le nombre d'exposants et de tables demandés qui augmentent, il nous est de plus en plus difficile de répondre favorablement à cette demande.

Installation des stands de 7h à 8h30 (OBLIGATOIREMENT)

N° de stand attribué à l'entrée (réservé à l'organisation : _n°_____)

Rappel : Buvette et coin restauration sur place à votre disposition

Renseignements personnels :

- N° Carte Identité ou permis de conduire ou passeport (en cours de validité) :

- N° Registre du Commerce :

Bulletin à retourner avant le 31 décembre 2025 à

MJC L'Union – Inscription BD LIRE - Mairie de l'Union - 31240 L'UNION

Règlement par chèque à l'ordre de M.J.C. L'UNION à retourner avec la fiche d'inscription remplie (montant non remboursé en cas de désistement inférieur à 72 heures) + COPIE DE LA CARTE D'IDENTITE

_____ table(s) X 12 € = €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en respecter tous les termes le ____/____/2025

Signature (du représentant légal si mineur)